

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

No. R-3919-2015

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO**, société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec,

(ci-après «Gaz Métro»),

---

**AFFIDAVIT**

**Article 29 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie**

---

Je soussigné, **SIMON GARNEAU**, ingénieur, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit:

1. Je suis Directeur, Ingénierie, gestion des actifs et géomatique chez Gaz Métro;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « Demande amendée relative à des projets d'investissement visant l'amélioration et le renforcement des réseaux de transmission de l'Estrie et du Saguenay »;
3. J'ai connaissance des faits allégués aux pièces Gaz Métro-1, Documents 1 à 5 (« Pièces »), dont certaines ont été révisées en date des présentes;
4. Tous ces faits allégués sont vrais;
5. Conséquemment, j'adopte les Pièces comme valant pour mon témoignage écrit dans le cadre du présent dossier.

**ET J'AI SIGNÉ**

*(s) Simon Garneau*

---

**SIMON GARNEAU**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
à Montréal, ce 27<sup>e</sup> jour de mai 2015

*(s) Suzanne Paradis, 167255*

---

Commissaire à l'assermentation pour  
tous les districts judiciaires du Québec